



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**Cession à la communauté d'Agglomération de Niort d'un terrain
cadastré section EK n° 124**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoint :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Cession à la communauté d'Agglomération de Niort d'un terrain
cadastré section EK n° 124**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Communauté d'Agglomération de Niort souhaite réaliser deux bassins de stockage temporaire d'eaux usées sur la parcelle cadastrée EK n° 124 appartenant à la Ville de Niort et classée en emplacement réservé au POS dans cet objectif. Ces ouvrages ont été intégrés dans les équipements à mettre en place dans le programme général d'assainissement de Niort, validé par un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 05 février 2002.

Monsieur le Président de la CAN, dans un courrier du 18 novembre 2004, a sollicité la Ville de Niort concernant la vente de ce terrain.

Ainsi, et afin de permettre la réalisation des ouvrages d'assainissement, je vous propose la cession à la CAN de la parcelle citée ci-dessus au prix estimé par le service du domaine soit un montant de 68 600 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la Communauté d'Agglomération de Niort la parcelle cadastrée section EK n° 124 d'une superficie de 1 ha 24 a14 ca ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais liés à cette transaction étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)